

Ainsi, les nombreuses et importantes pièces justificatives, que l'auteur a rassemblées à la fin de son second volume, prouvent qu'il a puisé aux bonnes sources, et que son livre n'est pas, comme il arrive trop souvent en pareille matière, un travail de seconde main. Le nouvel historien du Beaujolais n'a pas méconnu la valeur des documents originaux et authentiques qu'il se proposait d'utiliser.

« Les histoires ne deviennent intéressantes pour le public, « qu'autant qu'elles sont accompagnées de preuves justificatives : « les notes qui sont répandues dans le premier et le second vo- « lume de ces mémoires indiquent, à la vérité, les sources d'où « l'on a tiré la plupart des faits qu'on avance ; mais les titres « qui existent aujourd'hui, dans les différentes archives d'où on « les a tirés, peuvent se perdre, par négligence ou par le mal- « heur des temps ; des incendies imprévus peuvent les détruire ; « consignés une fois dans un ouvrage imprimé, ils sont si multi- « pliés qu'ainsi dispersés ils ne peuvent périr en même temps. « *L'Histoire de la Bresse, de Guichenon, histoire très-rare aujourd'hui, et qui renferme beaucoup de chartes anciennes, a servi « à nombre de seigneurs du pays, qui y ont trouvé des titres im- « portants pour leurs terres, et qui s'étaient égarés dans leurs « archives. Combien de fois cet auteur a-t-il été cité au parle- « ment de Dijon, etc. » (Préface du 2^e volume, fol. 1, recto).*

La distribution des matières, distribution dont on peut se faire une juste idée, d'après les détails dans lesquels nous sommes entré, est méthodique, facile à saisir et à retenir ; ce sont bien là toutes les qualités qu'on peut désirer dans une composition de ce genre.

Quant au style, il est clair, correct, et ne manque pas, selon nous, d'une certaine élégance. Il nous semble même que l'époque où ces *mémoires* furent écrits, se révèle suffisamment, soit dans l'exposé, soit dans l'appréciation des faits.

Nous ne connaissons encore de la personne de l'auteur, que ce qu'il nous en a indiqué, lui-même, dans son ouvrage ; il se nommait Jacques-Guillaume Trollieur, sieur de Lavaupierre, et remplissait les fonctions de conseiller au Bailliage de Villefranche. Il